

BB⁸. JUSTICES DE PAIX.

AN XI-1925.

La sous-série BB⁸ est composée des dossiers et documents qui concernent les juges de paix, leurs suppléants et leurs greffiers. Elle est, parmi les sous-séries de BB, l'une des plus homogènes : 1386 liasses s'étendent à peu près sans interruption depuis l'an XI jusqu'à 1878. Puis, deux versements effectués en janvier 1938 et en décembre 1943-janvier 1944 ont fait entrer aux Archives nationales les dossiers des années 1895⁽¹⁾ à 1925 (BB⁸ 1391 à 2185⁽²⁾).

⁽¹⁾ Les dossiers de juges de paix pour les années 1879 à 1894 ont été détruits au Ministère de la Justice.

⁽²⁾ Trois liasses concernant les justices de paix et le personnel de 1849 à 1905 et provenant du versement d'avril-mai 1941, ont été cotées BB⁸ 2186 à 2188.

Electifs depuis la loi du 24 août 1790 qui les a créés, les juges de paix, à partir du sénatus-consulte du 16 thermidor an x, furent nommés par le Chef du Gouvernement pour une période de dix années. Ils étaient choisis sur une liste de deux candidats présentés par le Ministre de la Justice. Ce régime dura jusqu'à la Charte de 1814 qui changea le mode de nomination de ces magistrats : il furent, depuis lors, nommés non plus pour dix ans mais pour une durée illimitée et sans condition de candidature.

On distingue, dans la sous-série BB⁸, deux parties correspondant, l'une au régime de la nomination pour dix années, l'autre à celui de la nomination pour une durée illimitée.

La première, de l'an xi à 1814, est beaucoup moins homogène que la seconde; elle se compose de petits groupes d'articles assez divers : listes de candidats, rapports, renseignements sur eux, nominations, etc. A l'intérieur de chacun de ces groupes, les documents sont bien répartis dans l'ordre chronologique et départemental, mais le classement même des groupes a été exécuté sans beaucoup d'ordre ni sans grand souci de la logique. Au moment de la constitution de la sous-série BB⁸ (1877) on a seulement, semble-t-il, conservé les rubriques et le classement du Ministère de la Justice, en se contentant de rapprocher les affaires de même nature.

Au contraire, la deuxième partie de la sous-série (BB⁸ 152 à 2185, années 1815 à 1925) se compose d'une succession régulière de dossiers qui, classés année par année et, chaque année, dans l'ordre alphabétique des départements, s'échelonnent sans interruption de 1815 à 1878 puis, après une lacune de seize années, de 1895 à 1925 : ce sont les dossiers de présentation des juges de paix, de leurs suppléants et de leurs greffiers. Ils ont été établis au moment du décès ou du départ du prédécesseur.

Pour trouver ces dossiers, il faut savoir, en même temps que les nom et prénoms du magistrat, la date de sa nomination et aussi celle de son départ ou de son décès.

L'*Almanach royal, impérial* ou *national* ne fournit ces renseignements qu'à partir de 1830 (auparavant il donne seulement les noms des juges de paix de la Seine et la liste des justices de paix des autres départements). Mais on peut utiliser les registres matricules, cotés BB⁸* 1387 à 1390¹, qui indiquent les mouvements des juges de paix de l'an XIII jusqu'à 1860

environ ⁽¹⁾, et, d'autre part, les registres versés en 1941, cotés BB^{8*} 1390² à ⁵, pour les années 1871 à 1923.

⁽¹⁾ BB^{3*} 1387 : Ain à Dyle; BB^{3*} 1388 : Eure à Lot; BB^{3*} 1389 : Lot-et-Garonne à Hautes-Pyrénées; BB^{3*} 1390¹ : Pyrénées-Orientales à Yonne. Pour les cotes anciennes fournies par ces registres, se reporter à l'inventaire manuscrit n° 862 qui donne le cadre de classement adopté au Ministère de la Justice.

Pour la période du premier Empire, il y aura également intérêt à chercher à la Section moderne des Archives, dans la table sur fiches de la sous-série AF IV (Secrétairerie d'État impériale), les arrêtés de nomination des juges de paix et de leurs assesseurs. Mais les mentions de ces arrêtés se trouvent non pas au nom des juges mais à celui de la localité où ceux-ci étaient magistrats.

A la consultation des registres qui concernent les mouvements de personnel il sera utile de joindre la consultation d'autres registres, conservés dans la sous-série BB³⁰ sous les cotes BB^{30*} 775 à 783⁵ et où a été enregistrée, dans l'ordre départemental depuis l'année 1806 jusqu'à 1862, la correspondance concernant les juges de paix. Dans la même sous-série BB³⁰ on conserve, outre des dossiers d'affaires plus générales (circulaire du 6 décembre 1869 sur le traitement des greffiers de justices de paix, BB³⁰ 554, d^{er} 1), des documents relatifs au personnel : pétitions de greffiers de justices de paix pour l'amélioration de leur situation, 1846 à 1871 (BB³⁰ 556); nominations par suite de décès, démissions ou mises à la retraite de juges de paix et de suppléants, 1843 à 1848 (BB³⁰ 579 à 583); vacances et nominations, 1827-1829 et 1832-1841 (BB^{30*} 783⁶ et ⁷).

L'état sommaire de la sous-série BB⁸, dont un exemplaire, contenant l'énumération complète des articles, existe dans les bureaux de la Section moderne, a été rédigé par M. Robert Anchel.

H. PATRY.

BB⁸ 1 à 6. Listes de candidats proposés pour les places de juges de paix. An XI-1813.

1. Ain à Lot. An XI-an XIII.
 2. Lozère à Yonne. An XI-an XIII.
 3. Ain à Drôme. 1807-1813.
 4. Eure à Marne. 1807-1813.
 5. Marne (Haute-) à Tarn-et-Garonne. 1807-1813⁽¹⁾.
- ⁽¹⁾ Voir aussi BB¹ 34.
6. Départements détachés de la France.

BB⁸ 7 à 13. Listes de candidats proposés pour les places de suppléants. An XI-1813.

7. Ain à Lot. An XI-an XIII.
8. Lozère à Yonne. An XI-an XIII.
9. Ain à Drôme, 1807-1813.

10. Départements détachés 1807-1813.

11. Eure à Loir-et-Cher. 1807-1813.

12. Marne à Rhin (Haut-). 1807-1813.

13. Rhône à Tarn-et-Garonne. 1807-1813.

BB⁸ 14. Juges de paix et suppléants. Notes de leurs nominations. Ain à Zuyderzée, 1812-1813.

BB⁸ 15. Rapports sur les candidats désignés pour des places de juges de paix et de suppléants. An XI-an XII.

BB⁸ 16. Renseignements des Préfets sur les juges de paix. An XI-an XII.

BB⁸ 17 à 33. Rapports du Grand-Juge à l'Empereur sur les candidats désignés pour les places de juges de paix et de suppléants. An XI-1814.

17. An XI-1806.

18. 1807.

19. Ain à Charente. An XI-1807.

20. Charente-Inférieure à Eure. - -

21. Eure-et-Loir à Jura. - -

22. Landes à Marengo. An XI-1807.

23. Marne (Haute-) à Orne. - -

24. Ourthe à Sarre. - - -

25. Sarthe à Yonne. - - -

26. Année 1808.

27. -- 1809.

28. -- 1810.

29. -- 1811.

30. -- 1812.

31. -- 1813.

32. - -

33. -- 1814.

BB⁸ 34. Listes de candidats aux places de juges de paix et de suppléants, Tarn à Yonne. 1807.

BB⁸ 35 à 40. Listes et renseignements sur les candidats aux places de juges de paix et de suppléants. 1808-1811.

- 35. Ain à Charente-Inférieure.
- 36. Cher à Forêts.
- 37. Gard à Loire-Inférieure.
- 38. Loiret à Meuse.
- 39. Mont-Blanc à Puy-de-Dôme.
- 40. Pyrénées (Basses-) à Seine.

BB⁸ 41. Extraits des minutes de nominations des juges de paix et des suppléants. Ain à Eure-et-Loir. An XII-1811⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Voir aussi [BB⁸ 45 et 47](#).

BB⁸ 42 et 43. Listes de candidats aux places de juges de paix et de suppléants. 1808-1813.

- 42. Seine-Inférieure à Stura; Gênes. 1808-1811.
- 43. Alpes (Basses-) à Stura. 1812-1813.

BB⁸ 44. Listes de juges de paix et de suppléants. 1815.

BB⁸ 45. Juges de paix et suppléants : nominations. Finistère à Moselle. An XII-1811⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Voir aussi [BB⁸ 41 et 47](#).

BB⁸ 46. Accusés de réception des listes cantonales pour la nomination des juges de paix et des suppléants. 1809-1811.

BB⁸ 47. Juges de paix et suppléants : nominations. Nièvre à Yonne. An XII-1811⁽²⁾.

²⁾ Voir [BB⁸ 41 et 45](#).

BB⁸ 48 à 50. Rapports sur les candidats aux places de greffiers de justice de paix et de tribunaux de police.

- 48. An XII-an XIV.
- 49. 1808-1809.
- 50. 1810-1811.

BB⁸ 51. Juges de paix de la Dyle, de l'Escaut, des Forêts, de Jemmapes, du Léman, de la Meuse-Inférieure. An xi-1814.

BB⁸ 52. Nominations, accusés de réception de nominations, listes de candidats aux places de juges de paix et de suppléants. 1810-1815.

BB⁸ 53. Extraits des minutes de nominations des greffiers de justice de paix. An XII-1811.

BB⁸ 54 à 82. Affaires relatives aux justices de paix (juges, juges suppléants, greffiers). Départements séparés en 1815. 1796-1813.

54. Arno. 1809-1813.

55. Doire --

56. Apennins. 1805-1813.

57. Dyle. An V-1806.

58. -- 1806-1813.

59. Escaut. An IV-1814.

60. Gênes. 1805-1813.

61. Marengo. 1802-1813.

62. -- -- --

63. Lys. An XIII-1811.

64. Meuse-Inférieure. An V-1813.

65. Montenotte. An XIII-1813.

66. Mont-Tonnerre. An XII-1813.

67. Ombrone. 1809-1813.

68. Deux-Nêthes. 1796-1812.

69. Ourthe. -- --

70 et 71. Pô. 1802-1813.

72. Rhin-et-Moselle. 1803-1813.

73 et 74. Roër. --

75. Rome. 1811-1813.

76. Sambre-et-Meuse. 1796-1813.

77. Sarre. 1803-1813.

78et79.Stura. -- --

80 et 81. Taro. 1805-1813.

82. Toscane. 1809-1812.

BB^s 83. Listes de candidats des départements séparés. 1813-1814.

BB^s 84 à 92. Nominations de suppléants. 1807-1814.

84. Bouches-du-Rhône.

85. Calvados à Eure-et-Loir.

86. Finistère à Jura.

87. En *déficit*.

88. Maine-et-Loire à Morbihan.

89. Moselle à Puy-de-Dôme.

90. Pyrénées (Basses-) à Saône (Haute-).

91. Saône-et-Loire à Seine-et-Oise.

92. Sèvres (Deux-) à Yonne.

BB^s 93. Renseignements sur des juges de paix et des suppléants. Seine-et-Oise, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord. An x-an XII.

BB^s 94 à 117. Nominations de greffiers. 1801-1814.

94. Ain à Allier.

95. Alpes (Hautes-) à Ariège.

96. Aube à Aveyron.

97. Bouches-du-Rhône à Charente.

98. Charente-Inférieure à Côte-d'Or.

99. Côtes-du-Nord à Doubs.

100. Drôme à Eure-et-Loir.

101. Finistère à Garonne (Haute-).

102. Gers à Ille-et-Vilaine.

103. Indre à Jura.

104. Landes à Loire (Haute-).

105. Loire-Inférieure à Lot.

106. Lot-et-Garonne à Manche.

- 107. Marne à Meuse.
- 108. Morbihan à Nièvre.
- 109. Nord à Oise.
- 110. Orne à Puy-de-Dôme.
- 111. Pyrénées (Basses-) à Rhin (Bas-).
- 112. Rhin (Haut-) à Saône (Haute-).
- 113. Saône-et-Loire à Seine.
- 114. Seine-et-Marne à Seine-et-Oise.
- 115. Sèvres (Deux-) à Tarn-et-Garonne.
- 116. Var à Vienne (Haute-).
- 117. Vosges à Yonne.

BB⁸ 118 et 119, Candidats proposés pour les places de greffiers des tribunaux de police. An X-an XI.

- 118. Ain à Lys.
- 119. Maine-et-Loire à Yonne.

BB⁸ 120. Rapports pour la nomination aux places de greffiers. An XIII.

BB⁸ 121 à 124. Prestations de serments. 1816.

- 121. Ain à Drôme.
- 122. Eure à Loire-Inférieure.
- 123. Loiret à Puy-de-Dôme.
- 124. Pyrénées (Basses-) à Yonne.

BB⁸ 125 à 138. Nominations de personnel (juges de paix, suppléants, greffiers). Demandes diverses, recommandations, dénonciations, etc. 1814-1820.

- 125. Ain à Allier.
- 126. Alpes (Basses-) à Ardèche.
- 127. Ardennes à Aude.
- 128. Aveyron à Corrèze.
- 129. Corse à Dordogne.

- 130. Eure à Eure-et-Loir.
- 131. Finistère à Garonne (Haute-).
- 132. Ille-et-Vilaine à Isère.
- 133. Jura à Loir-et-Cher.
- 134. Loire à Loire-Interieure.
- 135. Loiret à Lozère.
- 136. Meurthe à Morbihan,
- 137. Pas-de-Calais à Puy-de-Dôme.
- 138. Pyrénées (Basses-) à Rhin (Bas-).

BB⁸ 139. Rapports sur les nominations de juges de paix. An XII.

BB⁸ 140. Rapports sur les nominations de greffiers. An XII.

BB⁸ 141. Rapports sur les nominations de juges de paix. 1812-1814.

BB⁸ 142 et 143. Rapports sur les nominations de greffiers. An XI, 1806. 142. An XI.

143. 1806.

BB⁸ 144. Demandes de rectifications des limites de cantons. 1808.

BB⁸ 145 à 151. Circonscriptions de justices de paix. An X-1814.

- 145. Ain à Bouches-du-Rhône.
- 146. Divers départements.
- 147. Calvados à Gironde.
- 148. Loiret à Moselle.
- 149. Nièvre à Pyrénées-Orientales.
- 150. Rhin (Bas-) à Somme.
- 151. Tarn à Yonne.

BB⁸ 152 à 156. Pièces relatives aux justices de paix et au personnel. 1815, 1841-1843.

BB⁸ 157. Greffiers de justices de paix. 1816.

BB⁸ 158 à 160. Institution de 1823, juges de paix, suppléants et greffiers destitués en 1823.

BB⁸ 161 à 268. Nominations de juges de paix, de suppléants et de greffiers. (Classement départemental par année). 1815-1821.

BB⁸ 269 à 611. Nominations de juges de paix, de suppléants et de greffiers de justices de paix. (Classement départemental par année). 1822-1838.

BB⁸ 612 à 618. Nominations de greffiers de justices de paix. (Classement départemental). 1838.

BB⁸ 619 à 1382. Dossiers de juges, suppléants, greffiers de justices de paix. (Classement départemental par année). 1839-1878⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Consulter [BB³⁰ 579 à 583, nominations de juges de paix, 1843-1848.](#)

BB⁸ 1383 à 1385. Nominations de juges de paix suppléants. (Classement départemental). 1848-1880.

BB⁸ 1386¹ à ¹⁰. Nominations de juges de paix suppléants, greffiers, interprètes en Algérie. 1844-1878.

BB^{8*} 1387 à 1390¹. Nominations de juges de paix et suppléants. Registres matricules. An XIII-1860 environ,

BB^{8*} 1390² à ⁵. Justices de paix. Registres du personnel. 1871-1923⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Voir aussi [BB^{30*} 77⁵ à 783³. enregistrement de la correspondance relative au personnel des juges de paix, an XI-1862.](#)

BB⁸ 1391 à 2185 Dossiers de juges de paix, suppléants, greffiers de justices de paix (classement départemental par année). 1895-1925.

BB⁸ 2186 à 2188. Dossiers relatifs aux justices de paix et au personnel, 1828-1906 (notamment : juges de paix des départements alsaciens et lorrains, 1828-1876; création de greffes, de justices de paix dans la Seine, 1905).